

Zeitschrift: Schweizerische Bauzeitung
Band: 92 (1974)
Heft: 5: SIA-Heft, Nr. 1/1974: Stahlbau

Artikel: Complexe Charles Veillon SA, Bussigny
Autor: Fermont, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-72248>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

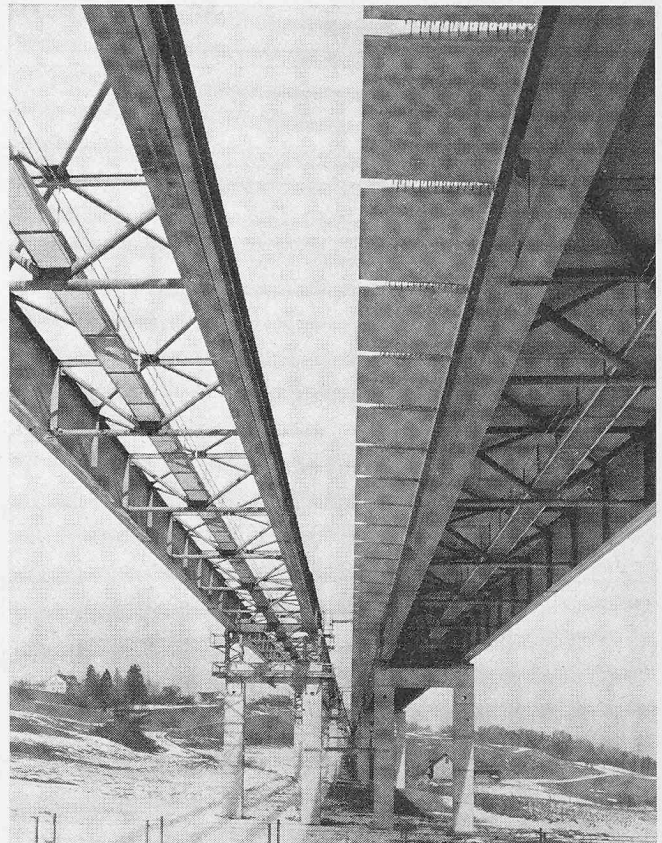
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Viaduc du Landeron-Ouest, N. 5 Neuchâtel-Bienne. Passage en biais et en courbe au-dessus de la route cantonale et des voies CFF. Longueur totale de 590 m en 19 travées, dont 12 de 29,0 m, la plus longue ayant 56,0 m et la plus courte 22,0 m. Deux poutres métalliques en caisson de 0,75 m de largeur intérieure par 1,50 m de hauteur, écartées de 10 m, supportent une dalle commune aux deux sens de circulation de l'autoroute. La mise en place des éléments de poutres s'est faite à l'aide d'une grue, travée après travée, et non par lancement comme pour les autres ponts. Dalle en béton coulé sur place sur coffrages mobiles



Viaduc du Bergbach près de St-Gall, N. 1 St-Gall-St-Margrethen. Deux ponts parallèles. Portées: $70,0+4\times 77,5+60,0$ m. Dalle en éléments préfabriqués en usine, sans précontrainte, et mis en place à l'aide d'un engin spécial. (Voir *H. Kunz* et *H. Kapp*: Der Bergbach-viadukt. «Schweizerische Bauzeitung» No 41 du 11 octobre 1973, p. 987-992)

Adresses des auteurs: *A. Boon*, ing. SIA, dipl. EPFL, et *J. P. Decoppet*, ing. dipl. EPFZ, Ateliers de Constructions Mécaniques de Vevey S. A., 1800 Vevey.

Complexe Charles Veillon SA, Bussigny

DK 725.21 : 624.014.2

Par *J. Fermont*, Lausanne

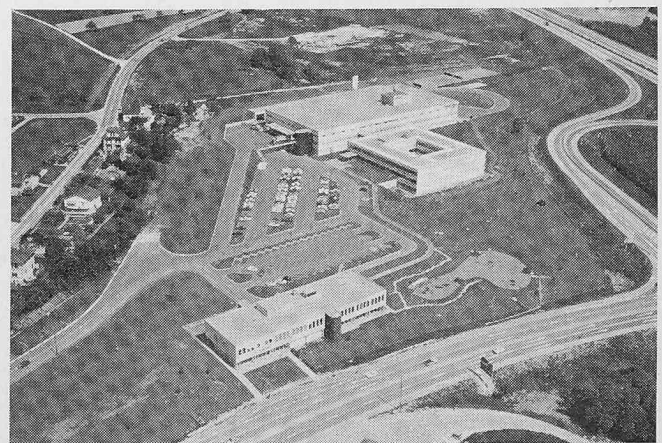
Situation

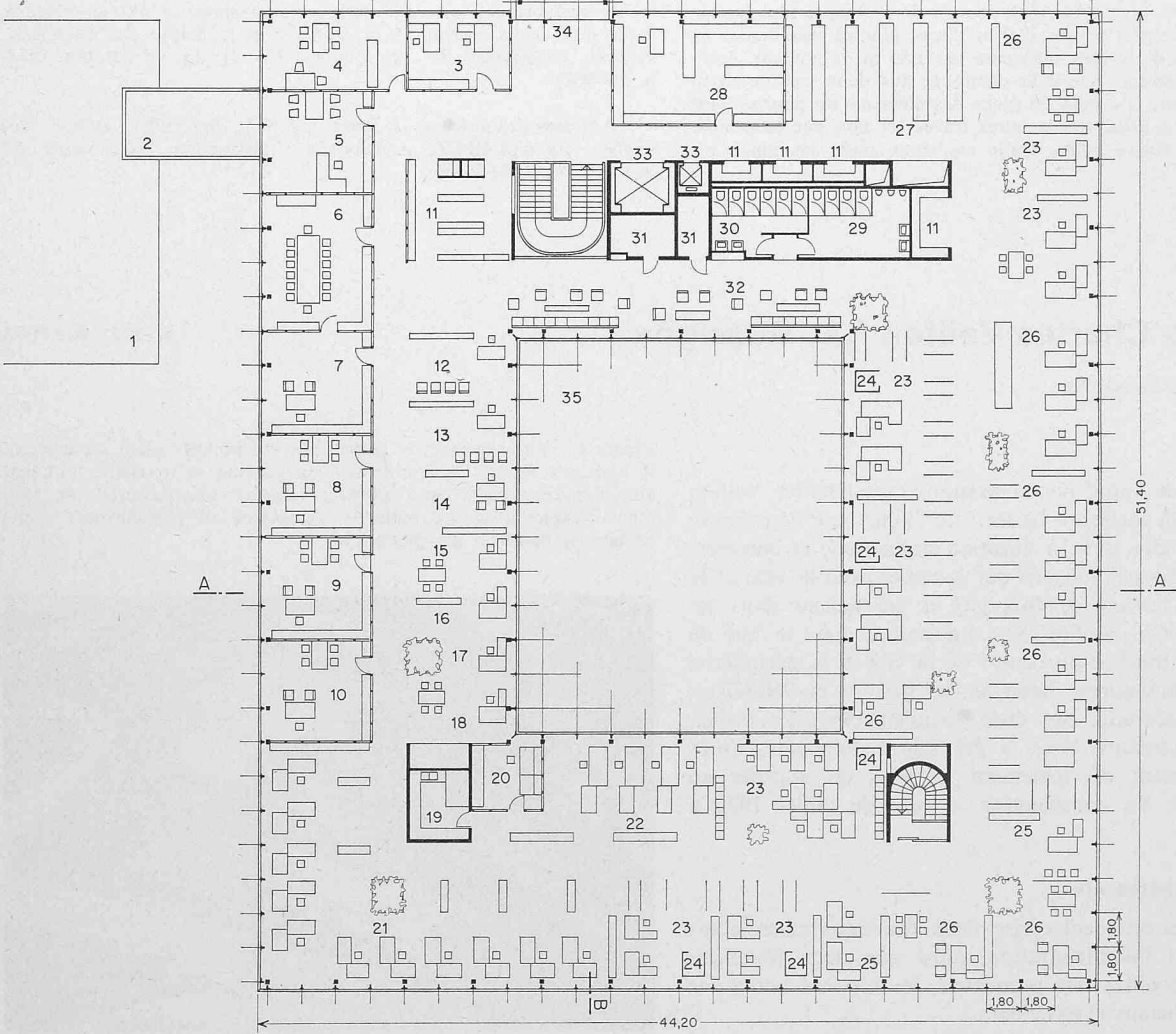
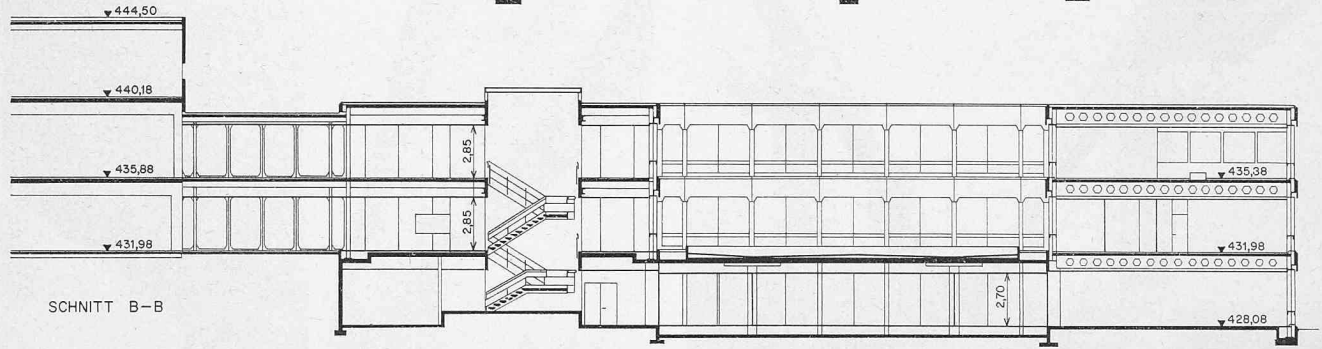
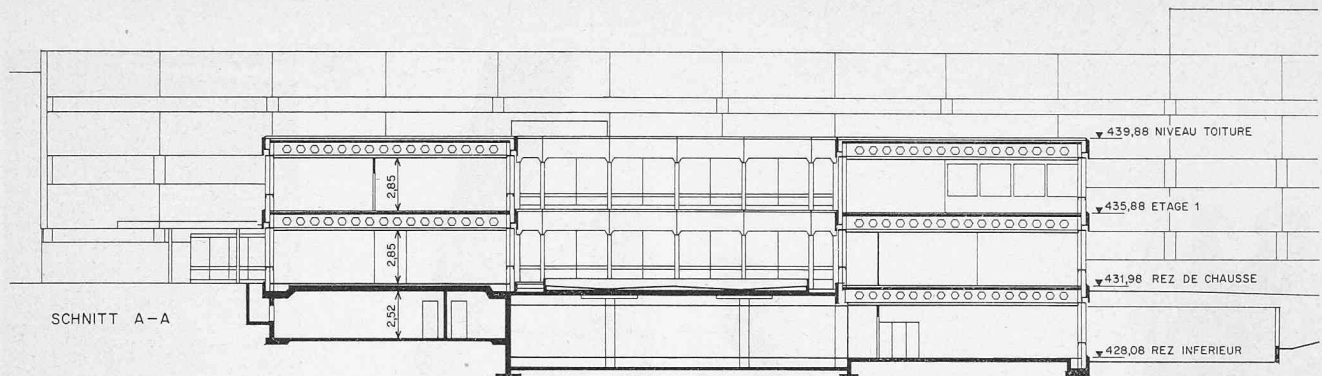
Le centre de vente par correspondance Charles Veillon SA, est situé à la sortie «Crissier» de l'autoroute de ceinture de Lausanne. Cette zone, à vocation industrielle et commerciale a de très bonnes liaisons par la route avec la ville et la campagne. Le terrain de Bussigny a été acheté dans les années 60 par Ch. Veillon SA, Lausanne, dans le but de déplacer son entreprise du centre de la ville à la périphérie. Les études préliminaires, l'analyse des besoins et l'établissement d'un programme ont duré jusqu'en 1967. Le projet, terminé au printemps 1969, a été mis à l'enquête, après l'entrée en vigueur du règlement de plan de quartier au printemps 1970. La construction a duré de juillet 1970 à juillet 1972.

Description des bâtiments

Il y a dans cette entreprise deux fonctions essentielles: l'exploitation et l'administration, ainsi que deux fonctions secondaires découlant des premières: les services communs et les services sociaux et extérieurs.

Figure 1. Vue aérienne de l'ensemble. Au premier plan, on aperçoit le bâtiment social. De l'autre côté du parking se trouve le bâtiment administratif avec le patio intérieur relié par une passerelle au bâtiment d'exploitation. Le bâtiment de service est partiellement caché derrière le bâtiment d'exploitation





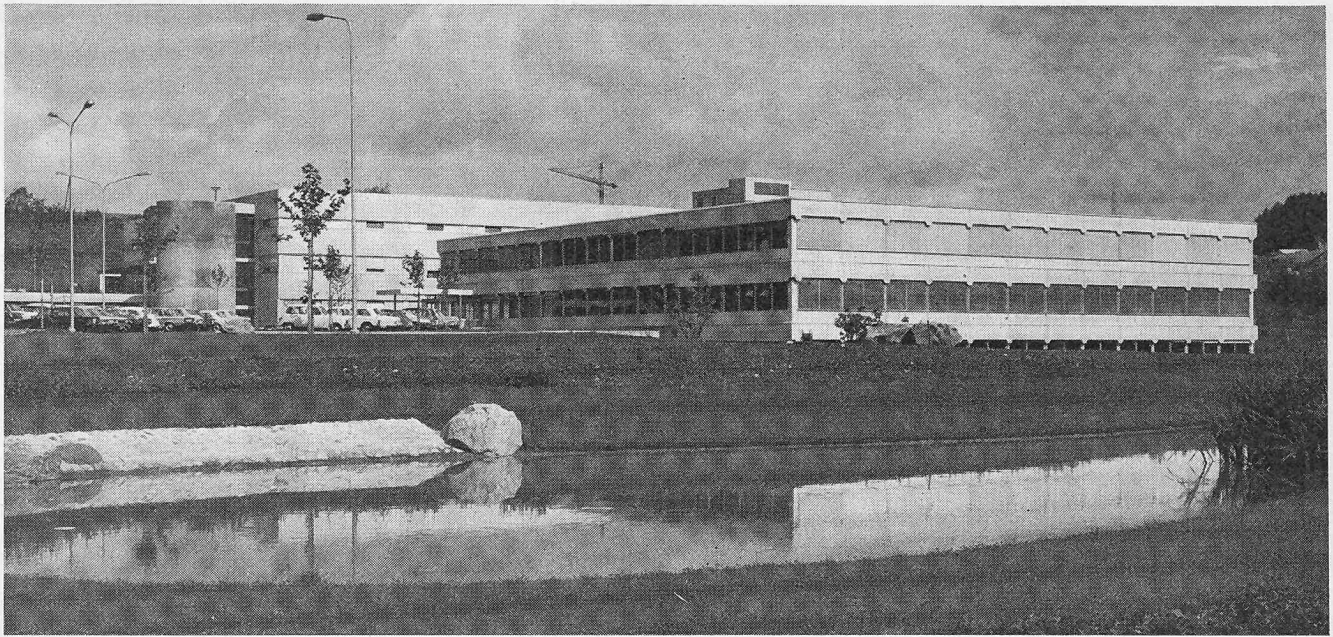


Figure 4. Vue du bâtiment administratif avec le bâtiment d'exploitation au fond

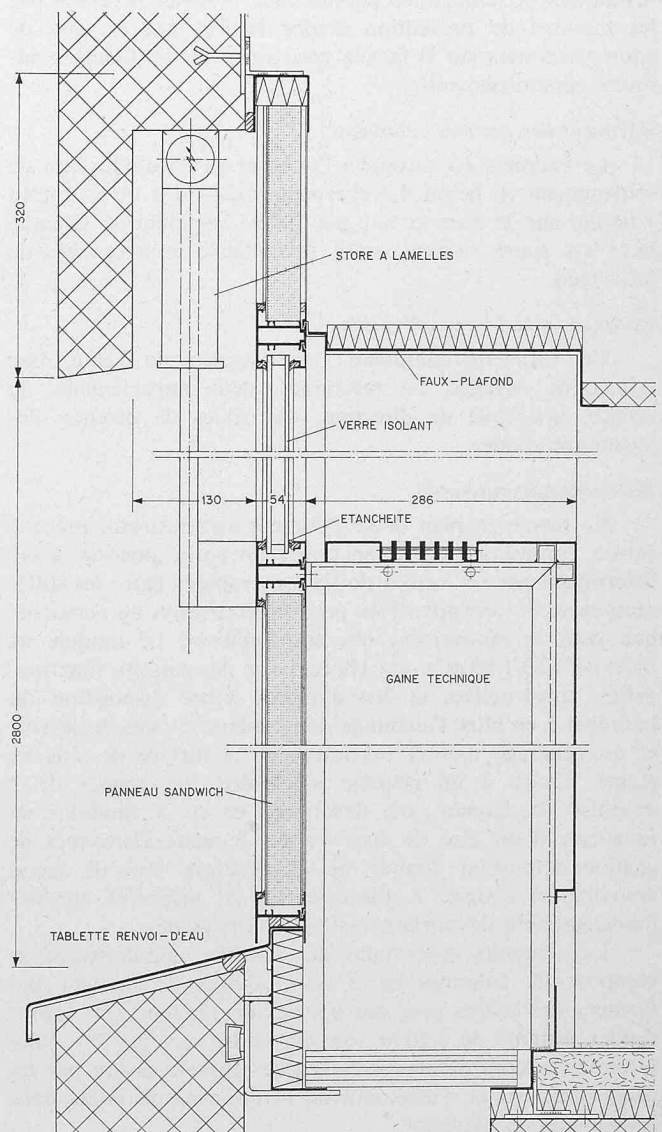
Les fonctions essentielles imposent une grande flexibilité des locaux et des possibilités d'extension indépendantes, de même que les services communs. Ces quatre fonctions, les essentielles comme les secondaires, ont exigé la construction de quatre bâtiments indépendants.

Bâtiment d'exploitation

L'architecture du bâtiment d'exploitation reflète la volonté de libérer les aires de travail et de stockage de toute contrainte structurale, tout en tenant compte d'un souci d'économie dans la construction. Cette structure a été réalisée en béton armé pour les deux niveaux inférieurs et en métal pour le dernier niveau. Ce choix mixte de structure répond à des facteurs économiques.

Ce bâtiment peut être doublé par étapes successives dans le sens de sa longueur. Les plaques de façade peuvent être

Figure 5. Coupe 1:8



A gauche en haut figure 2. Coupes à travers le bâtiment d'exploitation et le bâtiment administratif

A gauche en bas figure 3. Plan d'étage du bâtiment administratif

- | | |
|---------------------------------------|--|
| 1 perron d'entrée | 19 agrandissements |
| 2 marquise | 20 dessinateurs |
| 3 secrétariat comptabilité | 21 publicité textérines |
| 4 direction comptabilité | 22 publicité |
| 5 direction gestion financière | 23 rayons divers |
| 6 salle de conférence | 24 essayage |
| 7 direction générale | 25 secrétariat des divers rayons |
| 8 direction exploitation | 26 modèles |
| 9 direction commerciale | 27 modèles chaussures |
| 10 direction publicité | 28 microfilms |
| 11 vestiaire | 29 toilettes hommes |
| 12 secrétariat direction générale | 30 toilettes femmes |
| 13 chefs exploitation | 31 locaux techniques |
| 14 secrétariat direction exploitation | 32 local de pause |
| 15 secrétariat direction commerciale | 33 ascenseurs |
| 16 relations externes, statistiques | 34 passage vers le bâtiment d'exploitation |
| 17 études promotions | 35 patio |
| 18 études du marché | 36 bâtiment d'exploitation |

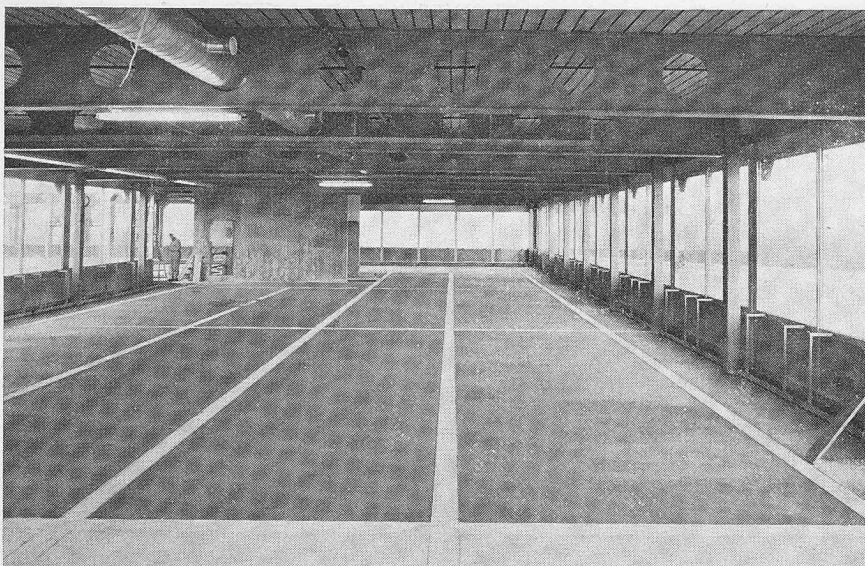


Figure 6. Vue intérieure du bâtiment administratif avec les cadres rigides transversaux liés entre eux par le plancher en tôle Holorib et béton. Le contreventement est assuré par les cages d'ascenseur et escaliers disposés dans les angles du bâtiment. Les cadres à l'intérieur de la façade servent à tenir les éléments de climatisation (ejecto convecteurs)

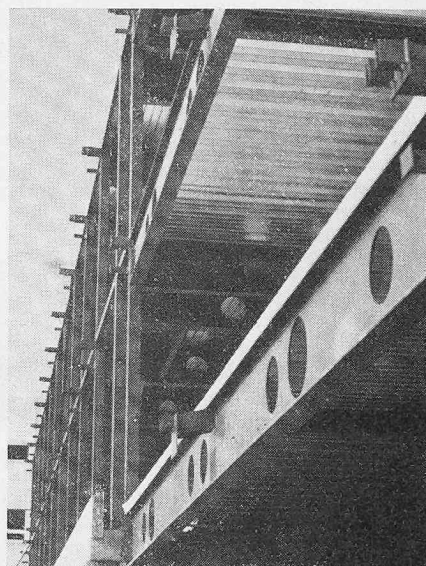


Figure 7. Vue de la façade avant la pose des éléments en béton préfabriqués. Les pièces soudées sur les poteaux RHS servent de pièces de réception pour les éléments en béton

Photos: Germond et Ch. Veillon SA, Lausanne

démontées et remplacées par un mur mitoyen nécessité par les mesures de prévention contre le feu. Les noyaux de contreventement sur la façade nord sont axés en fonction des futurs agrandissements.

Bâtiment des services communs

Le bâtiment est entouré à l'ouest et au nord d'un mur de soutènement en béton. La charpente métallique de la toiture s'appuie sur le mur et sur des piliers métalliques. Chaque local est traité comme entité individuelle et accessible de plein-pied.

Bâtiment social et de réception

Ce bâtiment comprend: un magasin de vente, une agence de voyages, un restaurant, deux appartements de service, une salle de direction, des zones de détente, des locaux techniques.

Bâtiment administratif

La forme en plan de ce bâtiment administratif, presque carrée, comportant dans son centre un patio aménagé a été déterminée par un besoin de liaisons rapides entre les différents services, ceci aussi bien pour la circulation du personnel que pour le mouvement des marchandises. Le module de base de 1,80/1,80 m a été choisi pour des raisons fonctionnelles, constructives et économiques. Cette disposition du bâtiment a en plus, l'avantage de permettre un ensoleillement et un éclairage naturel maximum de la surface de tous les étages. Grâce à un système modulaire, des trames de 2 modules de largeur, ou davantage et de 3 modules en longueur, il est aisé de disposer des bureaux cloisonnés de chaque côté d'un couloir de distribution, ceci de façon amovible et souple. A l'inverse, un tel dispositif autorise l'aménagement des surfaces en bureaux paysages.

La structure métallique du bâtiment administratif se compose de colonnes de 2 ou 3 étages de hauteur qui forment des cadres avec des poutres de 12,60 m. Ces cadres rigides distants de 3,60 m sont liés entre eux par des tôles Holorib; le contreventement dans ce sens est assuré par les cages d'escalier et d'ascenseur en béton armé disposées dans les 4 angles du bâtiment.

L'utilisation de tubes RHS pour les colonnes s'imposait par la facilité qu'elles offraient de fixer les pièces d'accrochage pour les façades. Les colonnes sont surdimensionnées pour permettre une extension en hauteur de la charpente de 2 étages supplémentaires.

Les poutres soudées composées sont de typ «ajour» avec des trous circulaires disposés régulièrement pour laisser passer les gaines de ventilation et d'autres installations.

Les tôles Holorib qui forment un plancher mixte avec du béton sont fixées sur les poutres par une soudure d'un goujon d'adhérence à travers la tôle.

Les éléments de façade sont composés de plaques de béton léger avec un agrégat en argile expansé fixés par boulon sur les colonnes. Les parties vitrées sont composées de profils en aluminium. Les allèges sont formées d'un panneau Sandwich et abritent à l'intérieur des éjectoconvecteurs et des gaines techniques.

Les colonnes RHS sont en acier 42, les poutres ajour en acier 52. La protection anticorrosive est assurée par un sablage (SA 2) et l'application de 2 couches de minium de plomb et d'une peinture de finition.

Pendant le montage, le contreventement a été assuré par des contreventements provisoires, car la dernière trame de la structure ne pouvait être montée qu'une fois la grue, qui se trouvait dans le patio du bâtiment pendant tout le montage, démontée.

Le montage a duré 1 mois 1/2 et a été réalisé par 4 monteurs. Le tonnage de la charpente est de 151 t ou 25 kg/m². La dimension du bâtiment est de 44,3 × 51,5 m, la surface utile de 6040 m², le cube SIA de 28 000 m³, le prix au m³ 319 Frs.

Maître de l'ouvrage: Ch. Veillon SA

Bureau général d'études: L. B. F. Ingénieurs-Conseils et Architectes SA, Morges
M. Gueissaz, R. Morandi, C. Gervais

Années de Construction: 1970-1972

Adresse de l'auteur: J. Fermont, Ingénieur, chef du département charpente, A. Felix, Constructions Métalliques, 1030 Lausanne-Bussigny.